



Élu-e-s
du groupe
Saint-Herblain
en Commun

Conseil municipal du 27 juin 2022

Intervention de Primaël PETIT

Délibération 27 : SUBVENTION EXCEPTIONNELLE POUR L'ORGANISATION DU CONCERT DE SOLIDARITÉ EN FAVEUR DU PEUPLE UKRAINIEN - AVENANT N°1 A LA CONVENTION FINANCIÈRE DU 31 JANVIER 2022 ENTRE LA VILLE DE SAINT-HERBLAIN ET LE CARRÉ INTERNATIONAL

Mesdames, Messieurs, chers collègues,

Notre groupe Saint-Herblain en Commun, salue la mobilisation des Herblinois-e-s ainsi que le public venu nombreux afin d'assurer le succès de ce concert en faveur de l'Ukraine, 31 800€ c'est une belle somme dont la croix rouge a bien besoin et saura faire bon usage.

Nous soulignons toutefois la somme importante dépensée pour cet évènement, presque 2 fois supérieure au budget initialement prévu. Si la salle de la Carrière avait été mise à disposition gratuitement, les frais annexes s'élèvent quand même à 16 347 euros, répartis entre la ville de Saint-Herblain et le Carré International. Vous aurez fait le calcul, c'est près de la moitié de la recette.

C'est donc un effort supplémentaire de la ville que nous soutenons en votant et nous allons bien sur voter pour cette délibération

Merci de votre attention.

